

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1792

présenté par

Mme Sage, Mme Sanquer, Mme Firmin Le Bodo, M. Demilly, M. Philippe Vigier, M. Vercamer,
M. Pancher, Mme Auconie, M. Zumkeller, M. Guy Bricout, M. Morel-À-L'Huissier, M. Lagarde et
M. Benoit

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 48, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.